Mobilisation contre le réchauffement climatique

Par ***admin***
Créé le ***18/07/2003 - 23:00***

Mobilisation contre le réchauffement climatique

Vendredi, 18/07/2003 - 22:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

"J'ai besoin de savoir si les vins de Champagne vont dans vingt ans se retrouver en Belgique sous l'effet du réchauffement climatique." La question, formulée par un conseiller municipal lors du colloque "Les élus face aux risques climatiques", qui s'est tenu les 23 et 24 juin à Paris au Muséum national d'histoire naturelle, démontre s'il le fallait que le "global change" fait désormais partie des préoccupations des élus locaux. Organisée par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc) - un organisme rattaché à la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES) -, cette réunion voulait faire dialoguer climatologues, responsables de l'administration et décideurs locaux et régionaux sur les actions à engager pour réduire les gaz à effet de serre (GES). Les débats sur ce thème sont d'autant plus nécessaires que les pays industrialisés doivent diminuer de 5 % leurs émissions - notamment de gaz carbonique et de méthane - d'ici 2008 à 2012 s'ils veulent respecter les engagements pris à Kyoto. Le Parlement européen a définitivement approuvé, mercredi 2 juillet, l'instauration à compter du 1er janvier 2005, d'un marché européen des droits d'émission du gaz carbonique, afin d'atteindre l'objectif de réduction de 8 % des GES dans l'Union d'ici 2012. Un tel défi implique l'engagement de tous et particulièrement celui des élus, souvent confrontés à des phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes destructrices, orages et crues catastrophiques, glissements de terrain) qui les dépassent et qui, demain, pourraient être plus catastrophiques encore du fait de changements climatiques. D'abord, les faits. Inquiétants pour Michel Petit, négociateur du GIEC et président de la Société météorologique de France, qui rappelle que, depuis les débuts de l'ère industrielle, "l'humanité s'est développée en brûlant

les combustibles fossiles". Or "ces émissions dans l'atmosphère sont, insiste-t-il, en train de bouleverser le climat de la planète". Depuis 1871, la température a augmenté de 0,6 °C. Et si l'on continue sur le même rythme, ce réchauffement sera de 1,4 à 5,8 °C à la fin du siècle et de 2 à 3 °C en France. L'Organisation météorologique mondiale vient d'annoncer que le mois de mai 2003 avait été le plus chaud dans le monde depuis le début des relevés en 1880. Peut-on, cependant, attribuer les phénomènes climatiques extrêmes actuels au seul réchauffement climatique ? Les scientifiques sont prudents. Martin Beniston, directeur de l'unité de géographie de l'université de Fribourg (Suisse) et également négociateur au GIEC, constate que le nombre des tempêtes avec des vents de plus de 100 km/h est en légère diminution depuis 1950. Il ne semble pas non plus qu'il y ait une augmentation décelable des crues et des inondations exceptionnelles dans un lieu donné. Pourtant, "le réchauffement est enclenché, et cela ira beaucoup plus loin si aucune mesure n'est prise", rappelle Maurice Muller, chef du projet Gestion et impact des changements climatiques au ministère de l'écologie et du développement durable. Que peut-on faire ? Entamer, propose-t-il, "des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, chaque fois que c'est possible", à la condition que ce soit financièrement supportables par les collectivités locales. Cela peut paraître modeste, mais les quelques actions qui ont déjà été menées ont montré une baisse légère des gaz à effet de serre. Ce n'est cependant pas suffisant, et les experts du ministère invitent les communes et les élus à réfléchir sur "les investissements lourds qu'ils devront quand même faire un jour", et à "intégrer la nouvelle donne climatique dans les réglementations existantes". Peut-être faut-il aussi, estime Serge Lepeltier, sénateur-maire de Bourges, mieux articuler les mesures locales avec la politique nationale. "Pour être efficace, on doit, dit-il, territorialiser notre action, et passer à des objectifs régionaux, départementaux et communaux." "L'échelon principal pour une information acceptée, c'est la ville, la commune et l'élu que l'on connaît le plus : le maire", insiste pour sa part Pierre Facon, adjoint au maire de Neuilly-Plaisance. Pas question, prévient-il, "de motiver les élus sans être dans leur logique de cheminement et proche de leurs préoccupations". Pour Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de l'écologie et du développement durable, le rôle des élus locaux et nationaux est bien essentiel pour amorcer une réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en place de mesures d'adaptation à un risque d'un genre nouveau. "Le plan d'action climat, qui sera adopté à l'automne", devrait, estime-t-elle, être "un instrument essentiel pour accompagner le processus de mutation de notre société vers une société plus économe en énergie et en carbone". Mais il ne pourra être efficace qu'en impliquant davantage les collectivités territoriales.

Le Monde : http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3244--326371-,00.html

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 86
- **Publié dans :** Climat
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo

- Twitter
- Wikio

Climat

URL source: https://www.rtflash.fr/mobilisation-contre-rechauffement-climatique/article